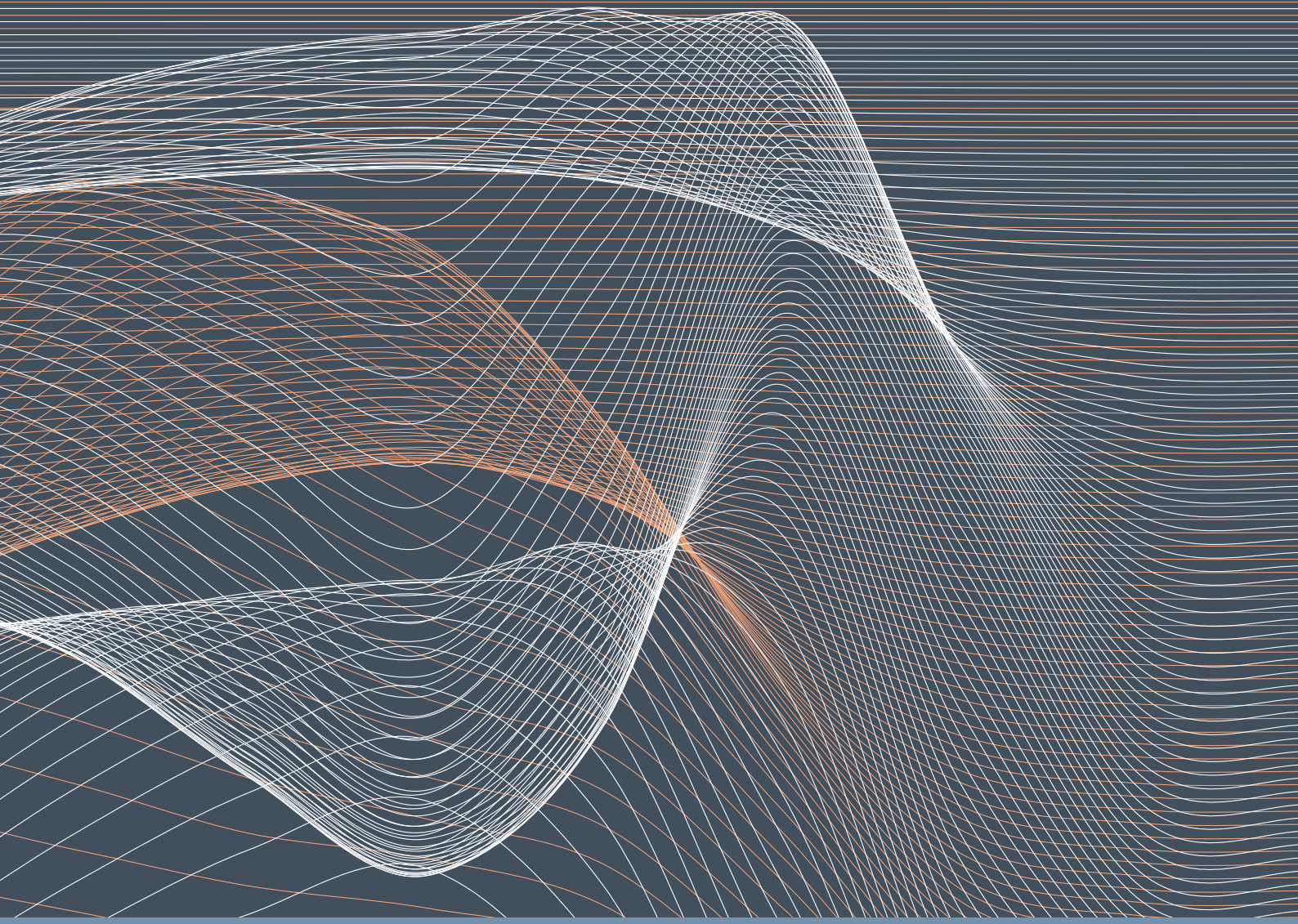


Enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers en Suisse 2025

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

Enquête sur les moyens de paiement Particuliers 2025

Habitudes de paiement et infrastructure du trafic des paiements: principaux résultats

À l'automne 2025, la Banque nationale suisse a de nouveau réalisé une enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers. Quelque 2 000 personnes domiciliées en Suisse ont été interrogées, en ligne ou par téléphone, sur leurs habitudes de paiement et ont consigné durant une semaine leurs dépenses quotidiennes dans un journal. Le présent rapport fournit les principaux résultats de cette enquête.

L'enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers étant désormais réalisée sur une base annuelle au lieu de bisannuelle, il convient de prendre en compte le changement de fréquence dans l'interprétation des résultats. De plus amples informations sur la méthode figurent en annexe.

– Pour les paiements sur place, les habitudes des particuliers ont peu changé par rapport à 2024. La carte de débit reste le moyen de paiement le plus souvent utilisé, suivie du numéraire et des applications de paiement.

– Une grande partie de la population porte de l'argent liquide sur elle. Elle dispose également de cartes de débit et de crédit ainsi que de différentes applications de paiement. Le choix du moyen de paiement dépend toutefois de la situation et de l'objet du paiement. Malgré les nombreux moyens de paiement scripturaux disponibles, le numéraire continue d'être utilisé régulièrement.

– Les personnes à revenu élevé et les personnes plus jeunes effectuent leurs paiements nettement moins souvent en espèces. Ces dernières années, les différences entre les tranches d'âge et les niveaux de revenus se sont accentuées.

– Le paiement instantané est un mode de paiement qui permet aux particuliers et aux entreprises d'effectuer des opérations de compte à compte qui sont exécutées et réglées avec effet immédiat. Un peu plus de la moitié de la population connaît ce nouveau mode de paiement, et un quart l'a déjà utilisé au moins une fois.

– En 2025, près de la moitié de la population a été confrontée à des restrictions dans le choix du moyen de paiement. Une comparaison avec les années précédentes montre que les restrictions d'acceptation concernent de plus en plus le numéraire.

– La satisfaction concernant l'accès au numéraire a reculé. En 2025, 81% de la population était satisfaite des possibilités de retrait d'espèces, contre 88% en 2024. Ce recul s'explique vraisemblablement par la disparition continue des points de retrait tels que les distributeurs de billets.

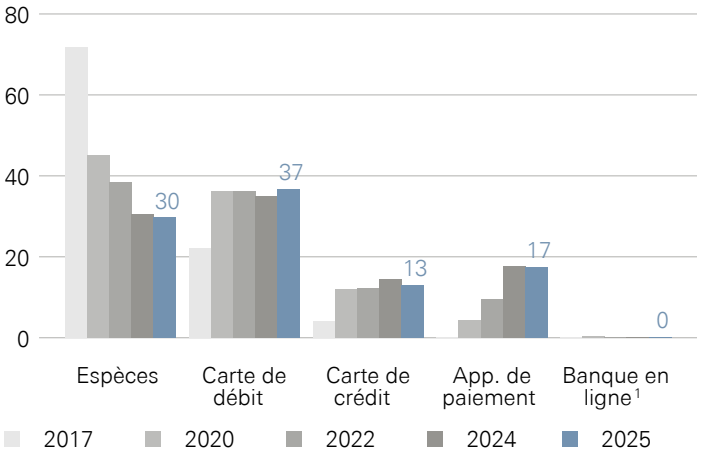
– La grande majorité des personnes interrogées estiment que le numéraire doit rester disponible à l'avenir et pouvoir être utilisé comme moyen de paiement. Seules 2% des personnes interrogées se prononcent en faveur de sa suppression.

Des graphiques et informations complémentaires sont consultables sur le site de la BNS (www.bns.ch/empp).

La carte de débit reste le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé pour les paiements sur place (c'est-à-dire dans les commerces, aux guichets ou aux distributeurs). Elle est suivie du numéraire et des applications de paiement. Le choix du moyen de paiement varie cependant fortement selon les groupes sociodémographiques. Ces dernières années, les différences entre les tranches d'âge et les niveaux de revenus se sont accentuées. Depuis 2020, la part des transactions en numéraire a reculé de quelque 17 points chez les moins de 55 ans et de 13 points chez les personnes de 55 ans et plus.

PAIEMENTS SUR PLACE: INSTRUMENTS UTILISÉS

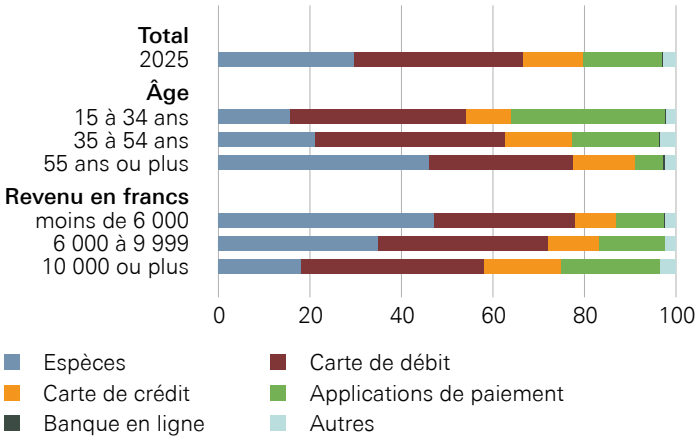
En % de la base; d'après les journaux des paiements



Base 2025: 19 048 transactions.

PAIEMENTS SUR PLACE: VENTILATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

En % de la base; d'après les journaux des paiements



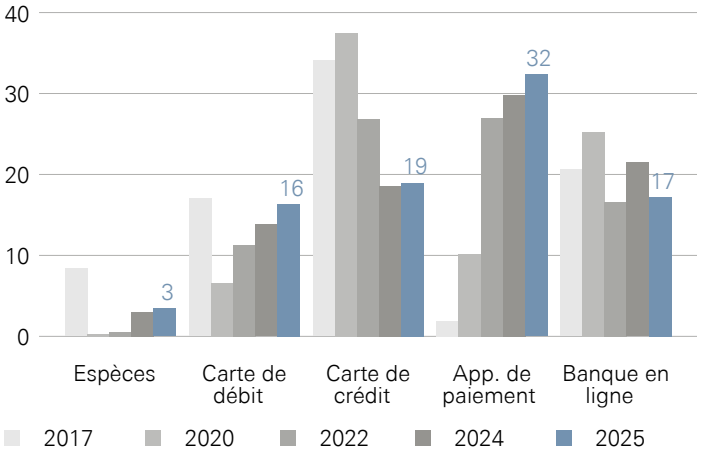
Base 2025: 19 048 transactions.

1 La banque en ligne comprend les virements (y compris les paiements instantanés introduits en 2024) effectués par e-banking ou m-banking (voir glossaire).

Les paiements à distance[2], en particulier ceux effectués dans des boutiques en ligne et des applications de détail, sont le plus souvent réglés à l'aide d'applications de paiement. La banque en ligne, qui comprend également les applications de banque mobile, est le moyen de paiement le plus utilisé pour régler les factures[3].

PAIEMENTS À DISTANCE: INSTRUMENTS UTILISÉS

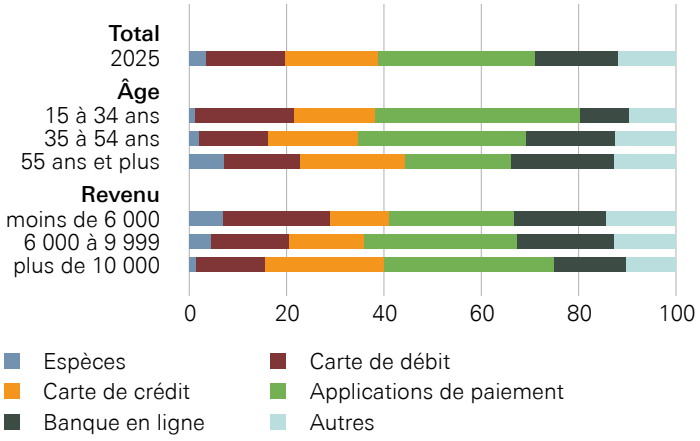
En % de la base; d'après les journaux des paiements



Base 2025: 3 995 transactions.

PAIEMENTS À DISTANCE: VENTILATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

En % de la base; d'après les journaux des paiements



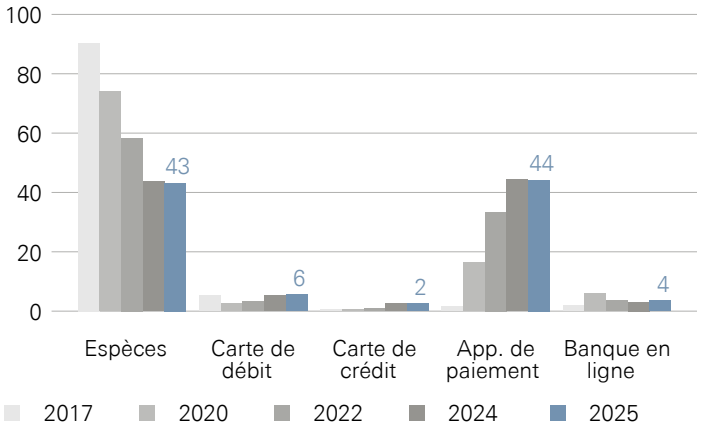
Base 2025: 3 995 transactions.

2 Les paiements à distance renvoient aux paiements effectués dans des boutiques en ligne ou dans une application de détail, ainsi qu'au paiement de factures (voir glossaire).
3 En raison des adaptations apportées au journal des paiements et aux consignes, le nombre de paiements de factures consignés a diminué par rapport à 2024. La banque en ligne étant le moyen de paiement le plus utilisé pour les paiements de factures, ces adaptations ont conduit à une diminution de la part des transactions effectuées au moyen de la banque en ligne et à une augmentation proportionnelle de la part des transactions effectuées à l'aide des autres moyens de paiement. De plus amples informations sur les adaptations apportées au journal des paiements figurent en annexe

Le numéraire et les applications de paiement restent les moyens de paiement les plus utilisés pour les paiements entre particuliers. Le recours au numéraire pour ce type de paiements a de nouveau augmenté chez les personnes à bas revenu (2025: 62%, 2024: 55%).

PAIEMENTS À DES PARTICULIERS: MOYENS DE PAIEMENT UTILISÉS

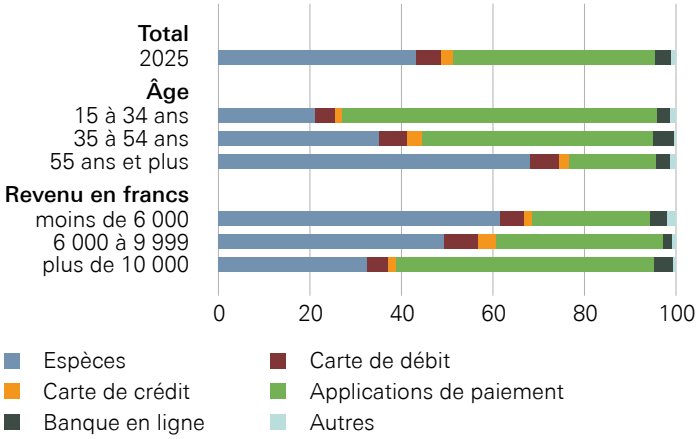
En % de la base; d'après les journaux des paiements



Base 2025: 1 579 transactions.

PAIEMENTS À DES PARTICULIERS: VENTILATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

En % de la base; d'après les journaux des paiements

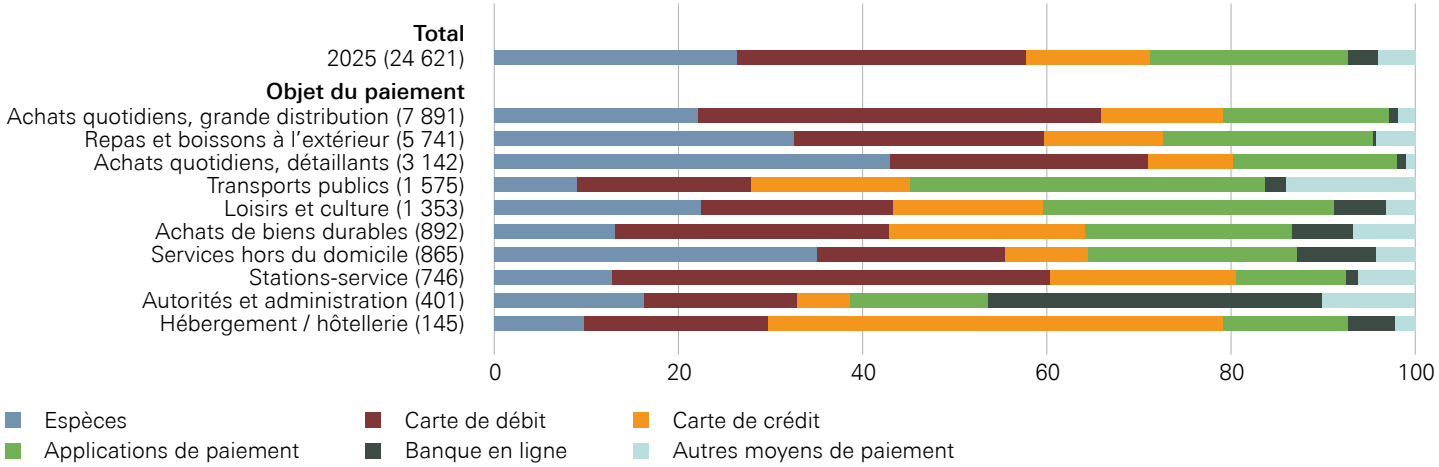


Base 2025: 1 579 transactions.

Les achats quotidiens réalisés dans la grande distribution sont le plus souvent payés à l'aide de la carte de débit. L'utilisation du numéraire est particulièrement fréquente pour les achats dans des commerces de détail, le paiement de services en dehors du domicile ainsi que les repas et boissons consommés à l'extérieur. Les titres de transport sont quant à eux payés en majorité à l'aide d'applications de paiement et relativement peu souvent en espèces.

MOYENS DE PAIEMENT UTILISÉS SELON L'OBJET DU PAIEMENT

En % de la base; d'après les journaux des paiements



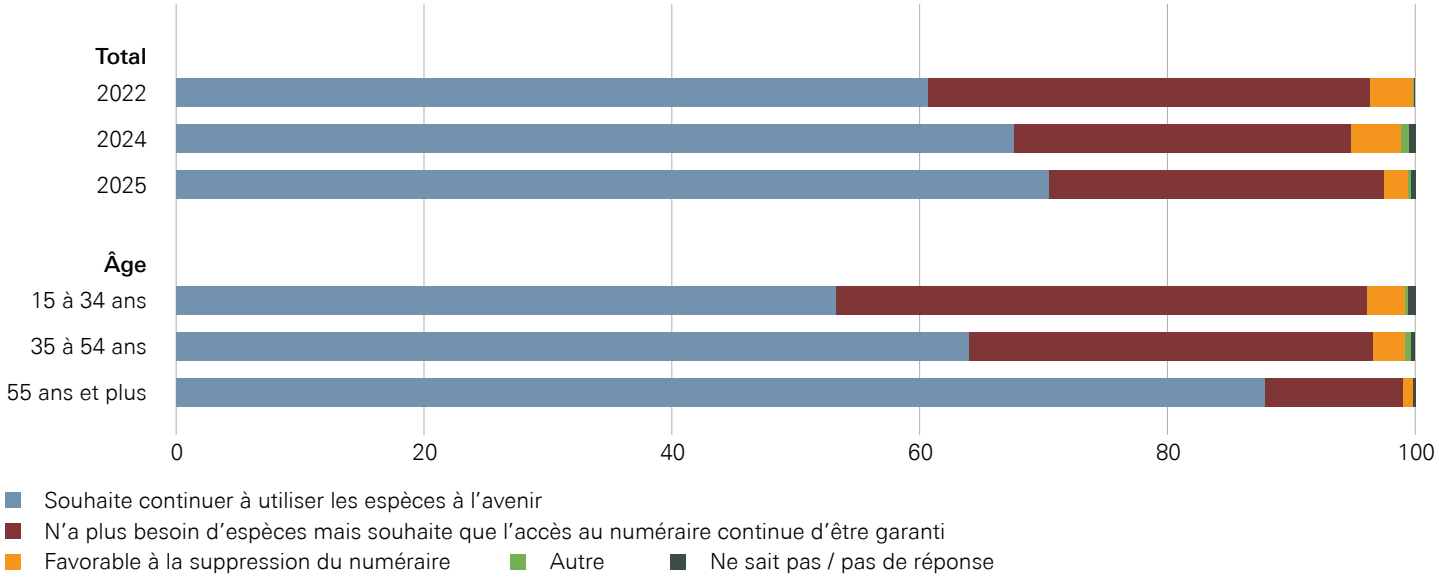
Base: 24 621 transactions ou nombre de transactions pour l'objet de paiement concerné (voir l'intitulé des barres).

HABITUDES DE PAIEMENT À VENIR

La grande majorité des personnes interrogées, toutes tranches d'âges confondues, estiment toujours que le numéraire doit rester disponible comme moyen de paiement. La part des personnes interrogées qui souhaitent continuer de l'utiliser comme elles le font actuellement n'a cessé de progresser depuis 2022. Les personnes interrogées qui souhaitent la suppression du numéraire (2%) justifient leur position en indiquant comme raisons principales l'absence de valeur ajoutée par rapport aux moyens de paiement scripturaux, l'incommodité et l'utilisation à des fins illégales.

RÔLE DES ESPÈCES À L'AVENIR

Parts en %; d'après les réponses au questionnaire



Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

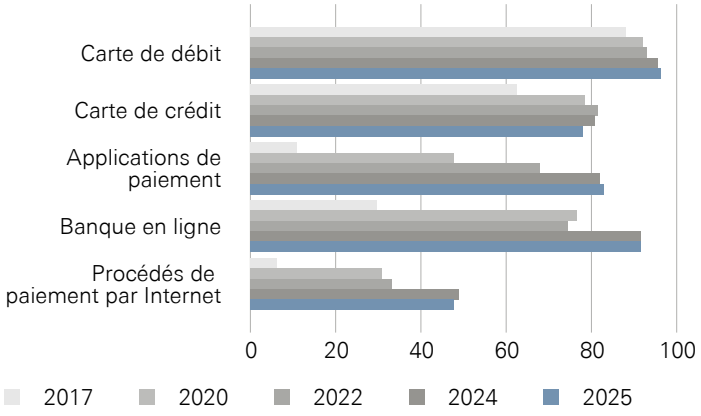
ACCÈS AUX MOYENS DE PAIEMENT

La majorité des personnes interrogées disposent de cartes de débit et de crédit, d'applications de paiement et d'un accès aux services de banque en ligne. La détention des moyens de paiement scripturaux, qui avait connu une forte progression par le passé en raison d'innovations sur le marché des moyens de paiement, est restée quasiment inchangée par rapport à 2024.

La détention de cryptomonnaies et de jetons indexés (*stablecoins*) a encore augmenté par rapport à l'année précédente. Leur usage en tant que moyen de paiement reste toutefois marginal. Seules 0,4% des personnes interrogées indiquent les utiliser à des fins de paiement.

DÉTENTION D'INSTRUMENTS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

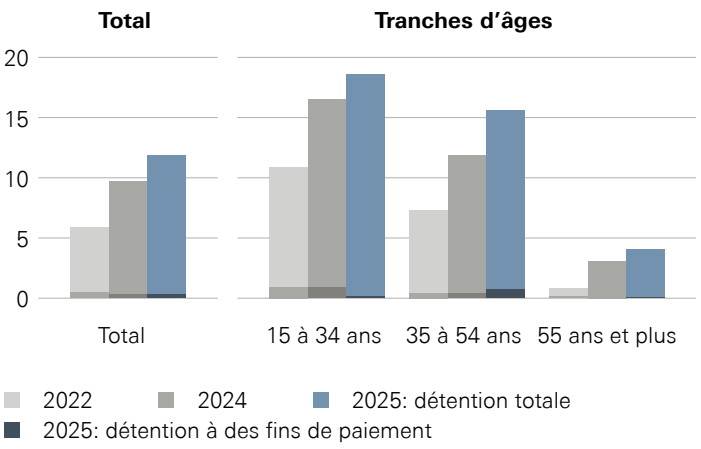
En % de la base (plusieurs réponses possibles); d'après les réponses au questionnaire



Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

CRYPTOMONNAIES ET JETONS INDEXÉS: DÉTENTION ET UTILISATION POUR DES PAIEMENTS

Parts en %; d'après les réponses au questionnaire

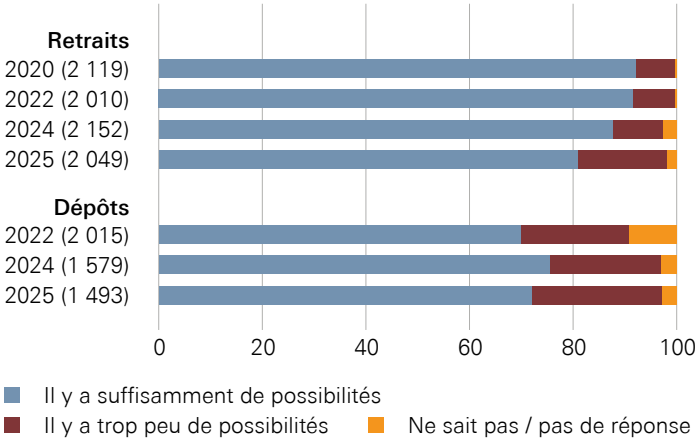


Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

En ce qui concerne l'approvisionnement en espèces, la satisfaction des personnes interrogées est en recul: 17% pensent qu'il n'existe pas assez de points de retrait, contre 10% en 2024. Cette baisse s'explique vraisemblablement par le fait que le nombre de distributeurs de billets, qui constituent la principale source d'approvisionnement, a diminué de près de 5% depuis la dernière enquête[4]. Par ailleurs, un quart des personnes interrogées se déclarent insatisfaites des possibilités de dépôt d'espèces.

INFRASTRUCTURE DU NUMÉRAIRE: SATISFACTION

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire

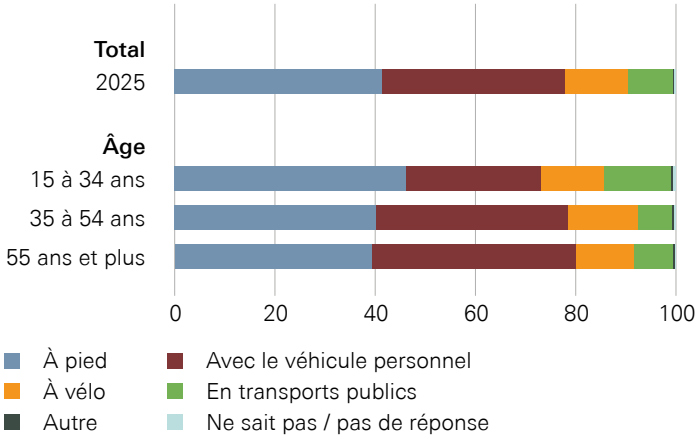


Base: personnes interrogées effectuant des retraits ou des dépôts d'espèces (voir l'intitulé des barres).

La majorité des personnes interrogées rejoignent leur point de retrait préféré à pied ou en voiture. Seules 9% des personnes interrogées indiquent utiliser les transports publics. La part des personnes interrogées considérant comme très faible la durée nécessaire pour rejoindre le point de retrait le plus proche s'élève à 46%, contre 52% en 2024. Les personnes interrogées estiment en moyenne à 12 minutes le temps de trajet acceptable.

MODE DE DÉPLACEMENT JUSQU'AU POINT DE RETRAIT

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



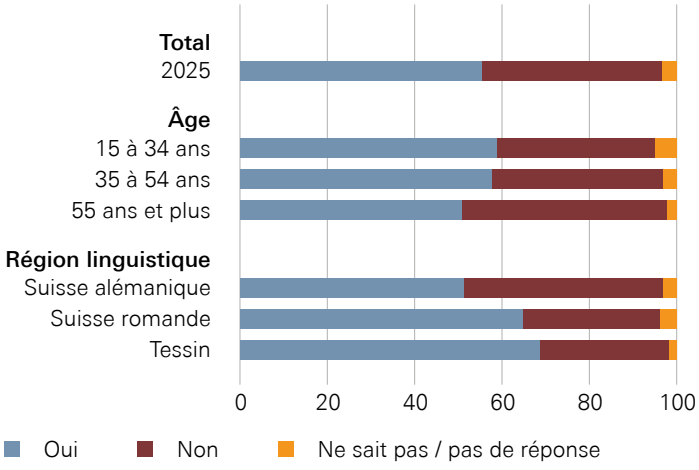
Base: personnes effectuant des retraits d'espèces (1 837).

4 Voir l'enquête sur le nombre de cartes de paiement et distributeurs automatiques de billets | Portail de données de la BNS.

Contrairement aux moyens de paiement habituels comme les cartes ou les applications de paiement, les paiements instantanés, introduits en 2024, permettent des opérations de compte à compte avec effet immédiat (voir glossaire). La majorité des personnes interrogées ont déjà entendu parler des paiements instantanés. Ce mode de paiement est cependant plus connu en Suisse romande et en Suisse italienne qu'en Suisse alémanique.

CONNAISSANCE DES PAIEMENTS INSTANTANÉS

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire

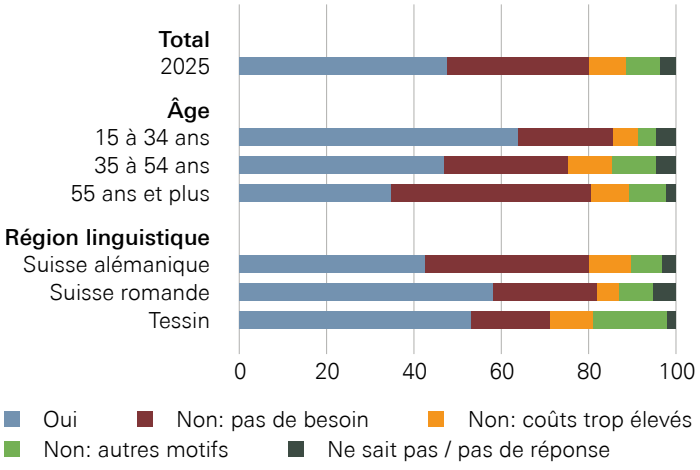


Base: ensemble des personnes interrogées (2 071).

Les paiements instantanés sont le plus souvent utilisés par les personnes âgées de 15 à 34 ans. Les personnes qui ne les ont encore jamais utilisés citent comme motif principal l'absence de besoin.

UTILISATION DES PAIEMENTS INSTANTANÉS

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base: personnes ayant déjà entendu parler des paiements instantanés (1 149).

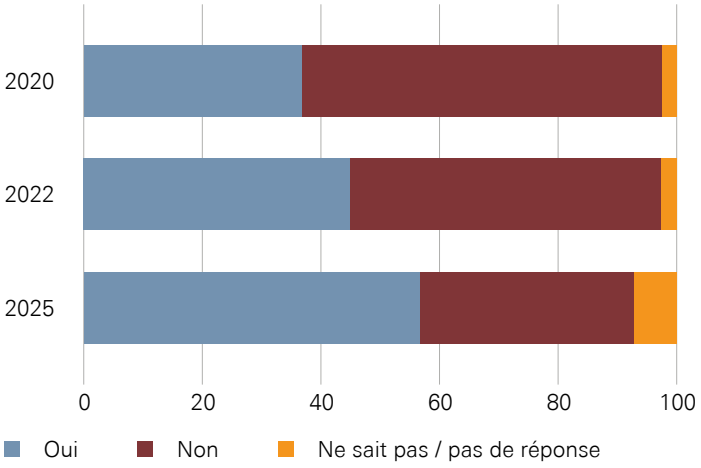
DÉTENTION D'ESPÈCES

Plus de la moitié des personnes interrogées estiment utile de garder des espèces à la maison ou dans un coffre-fort. La part des personnes qui partagent ce point de vue a nettement augmenté au cours des cinq dernières années.

Une grande partie des personnes interrogées indiquent avoir de l'argent liquide dans leur porte-monnaie (89%). Plus de la moitié déclare en avoir à la maison ou dans un coffre-fort (2025: 69%, 2022: 70%). Près de deux tiers des personnes interrogées déclarent garder de l'argent liquide à la maison pour couvrir leurs dépenses courantes et un tiers, pour se prémunir contre les dépenses imprévues, les incidents techniques ou encore les crises politiques ou économiques.

UTILITÉ DES RÉSERVES EN NUMÉRAIRE

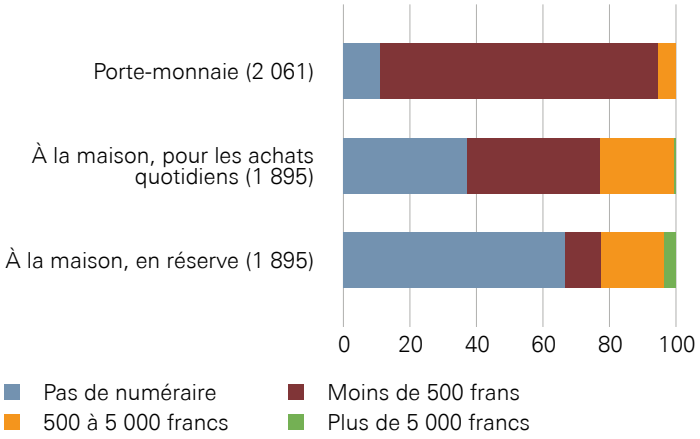
En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

DÉTENTION DE NUMÉRAIRE DANS LE PORTE-MONNAIE ET À DOMICILE

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base: personnes ayant indiqué détenir du numéraire (voir l'intitulé des barres).

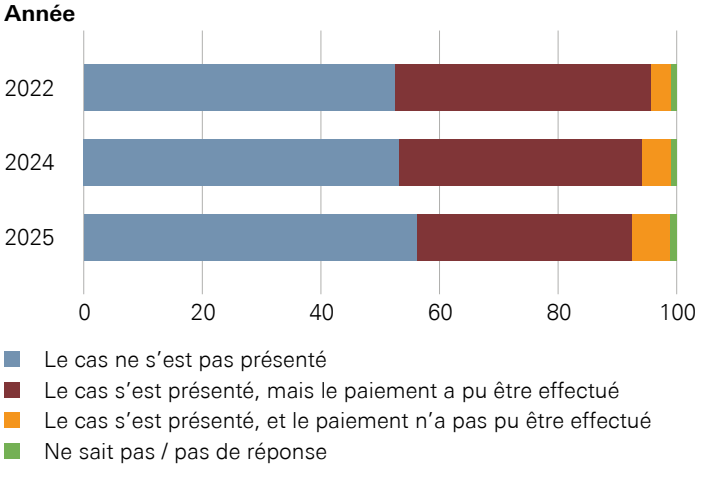
RESTRICTIONS DANS LE CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Durant les douze mois qui ont précédé l'enquête, près de la moitié des personnes interrogées se sont trouvées au moins une fois dans une situation où le moyen de paiement qu'elles voulaient utiliser n'était pas accepté ou souhaité par la contrepartie. Ces situations ont abouti à davantage d'échecs de paiement par rapport aux années précédentes.

Sur ces douze mois, moins de la moitié des personnes interrogées ont été confrontées à un problème technique lors d'un paiement. Les situations dans lesquelles les problèmes techniques ont entraîné un changement du moyen de paiement ou un échec du paiement ont donc diminué par rapport aux années précédentes.

RESTRICTIONS À L'ACCEPTATION

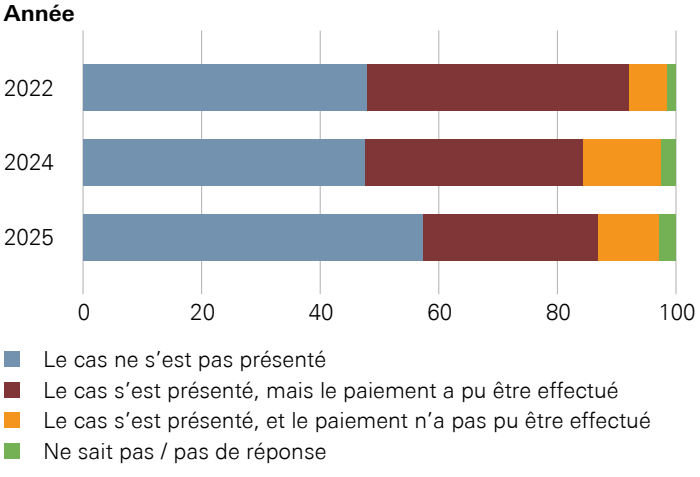
En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

PROBLÈMES TECHNIQUES

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire

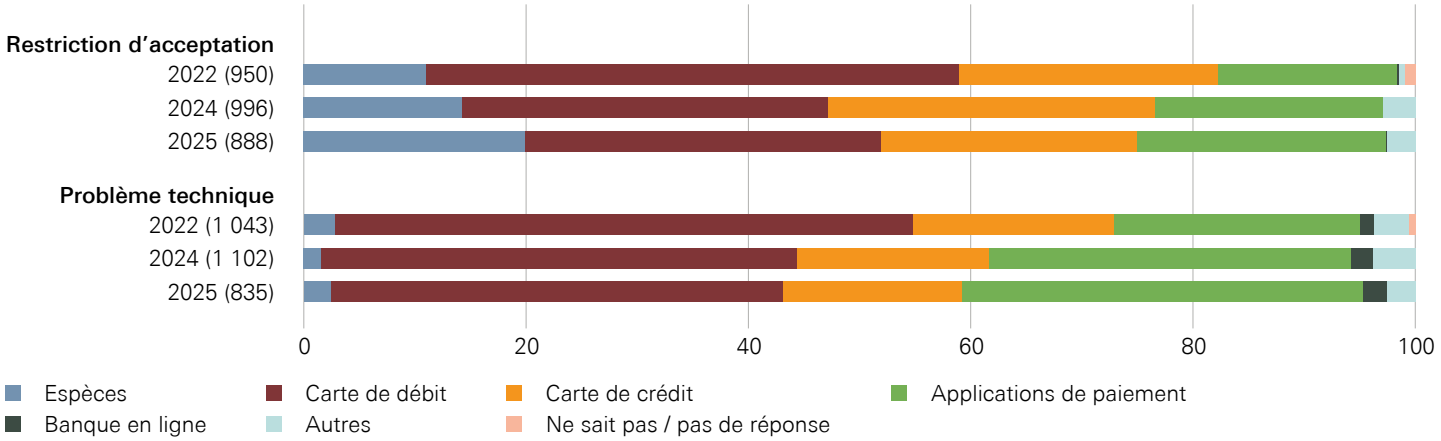


Base 2025: ensemble des personnes interrogées (2 071).

Les restrictions d'acceptation et les problèmes techniques concernaient le plus souvent les cartes de débit. Pour ce qui est des restrictions d'acceptation, le numéraire a été cité plus souvent que les années précédentes. Le paiement en espèces a le plus souvent été refusé lors de festivals, de concerts ou de salons (46%) et dans la restauration (31%). En dépit d'une augmentation de ces situations, le niveau de satisfaction concernant l'acceptation du numéraire reste très élevé. Presque toutes les personnes interrogées se déclarent satisfaites ou plutôt satisfaites (98%). Le numéraire représente en outre une solution de secours importante lors de restrictions d'acceptation ou de problèmes techniques affectant les moyens de paiement scripturaux. Dans près de la moitié des cas, les personnes interrogées ont pu recourir aux espèces pour régler le paiement.

MOYENS DE PAIEMENT AFFECTÉS PAR DES RESTRICTIONS D'ACCEPTATION OU DES PROBLÈMES TECHNIQUES

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base: personnes interrogées ayant subi des restrictions d'acceptation ou des problèmes techniques lors d'un paiement (voir l'intitulé des barres).

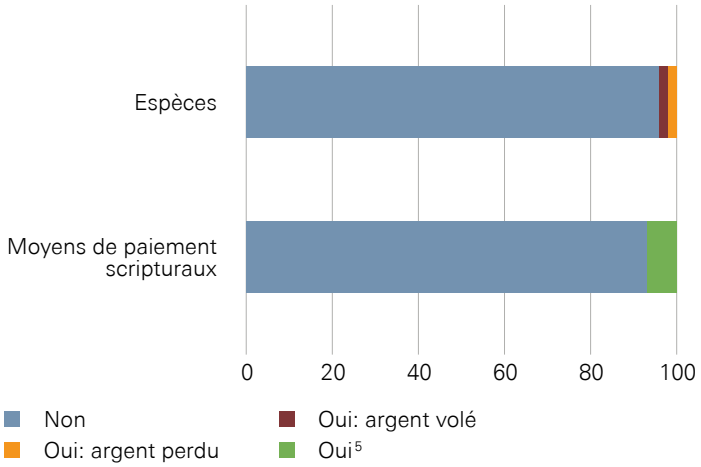
FRÉQUENCE ET MONTANT DES PRÉJUDICES FINANCIERS

Les personnes interrogées sont plus nombreuses à avoir subi un préjudice financier lié à l'utilisation des moyens de paiement scripturaux (7%) qu'un préjudice lié à l'utilisation des espèces (4%). Dans ce dernier cas, 2% des personnes interrogées indiquent s'être fait voler et 2% avoir perdu de l'argent liquide au cours des douze derniers mois. Les principaux moyens de paiement scripturaux à l'origine de pertes financières sont les cartes de débit et de crédit.

Dans la plupart des cas, le montant du préjudice est inférieur à 200 francs. La somme perdue est en moyenne plus élevée pour les moyens de paiement scripturaux que pour le numéraire.

SURVENUE DE PRÉJUDICES FINANCIERS

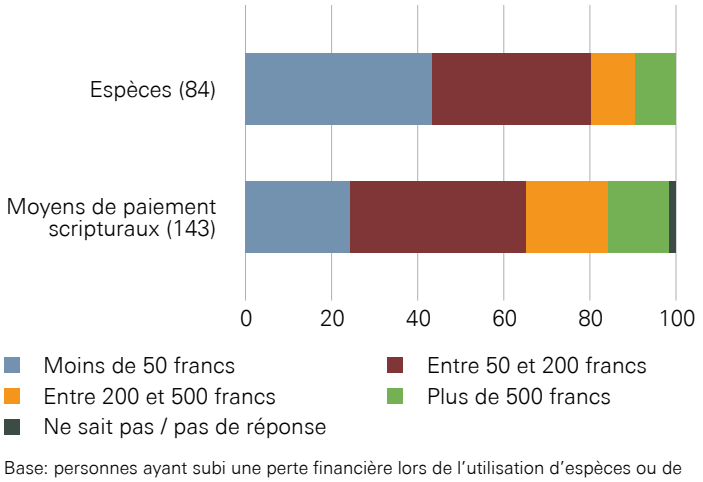
En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base: ensemble des personnes interrogées (2 071).

MONTANT DES PRÉJUDICES FINANCIERS

En % de la base; d'après les réponses au questionnaire



Base: personnes ayant subi une perte financière lors de l'utilisation d'espèces ou de moyens de paiement scripturaux (voir l'intitulé des barres).

5 Par exemple utilisation abusive de carte bancaire ou erreur lors d'un virement (mauvais destinataire, etc.)

Annexe 1: Méthode

MODIFICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Depuis 2024, l'enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers est réalisée sur une base annuelle au lieu de bisannuelle. Les changements étant moins perceptibles lorsque les enquêtes sont réalisées à des intervalles plus courts, le changement de fréquence doit être pris en compte dans l'interprétation des résultats. Le biais possible est illustré par une comparaison entre le graphique ci-dessous à gauche, qui utilise un axe temporel continu, et le premier graphique en page 3, dans lequel l'axe temporel est discontinu pour des raisons de place. Lors de l'interprétation des résultats, il convient également de tenir compte des incertitudes statistiques: des changements mineurs dans les habitudes des personnes interrogées ne signifient pas automatiquement un changement d'habitudes au sein de la population.

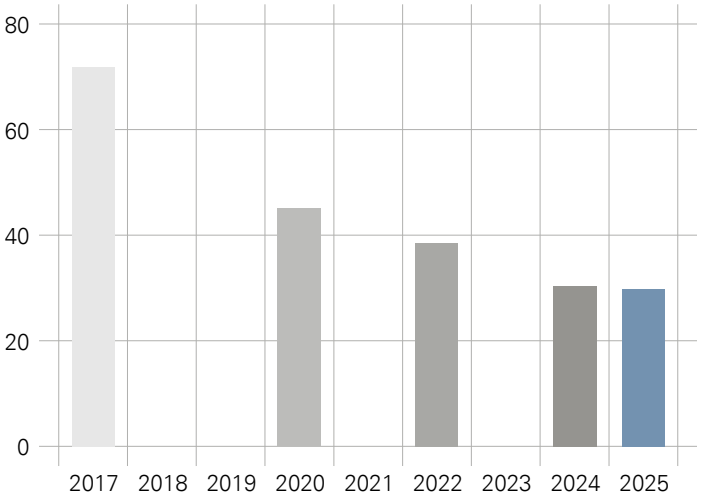
Le questionnaire a été raccourci afin de faciliter la participation et de réduire le temps de réponse. Les thèmes les plus importants sont abordés chaque année, tandis que d'autres blocs thématiques le sont tous les deux ans (voir graphique ci-dessous à droite). Les graphiques sur le site Internet de la Banque nationale sont générés à partir des données les plus récentes disponibles (www.bns.ch/empp).

Le journal des paiements a encore fait l'objet d'adaptations. La saisie des paiements a été rendue plus simple et plus intuitive pour obtenir des réponses plus complètes. En comparaison avec les années précédentes, le nombre de saisies par personne a globalement augmenté, en particulier pour les petits montants allant jusqu'à 20 francs. Ces montants étant payés principalement en espèces, il n'est pas exclu que l'amélioration du journal ait eu un effet légèrement positif sur la part des transactions en numéraire. Il est donc possible que la part de ces transactions ait été légèrement sous-estimée par le passé (voir section sur les habitudes de paiement aux pages 3 et 4).

Une autre nouveauté a trait aux consignes, qui ont été communiquées sous forme d'animation vidéo (www.bns.ch/empp). L'accent a été mis sur la distinction entre les paiements récurrents et les dépenses courantes ainsi que sur la façon dont ces types de paiement doivent être saisis dans le journal de paiements. Lors des éditions précédentes, il arrivait que des paiements récurrents soient saisis par erreur sous les dépenses courantes. La diminution du nombre de saisies erronées en 2025 laisse penser que l'amélioration des consignes a permis d'obtenir des résultats de meilleure qualité (voir les résultats sur les habitudes de paiements à distance au bas de la page 3).

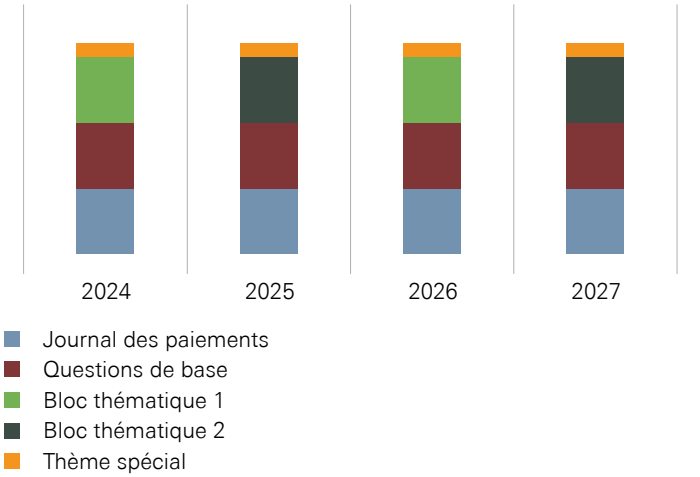
PAIEMENTS SUR PLACE EN NUMÉRAIRE

En % de la base; d'après les journaux des paiements



COMPOSITION DE L'ENQUÊTE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT AUPRÈS DES PERSONNES PRIVÉES

Ventilation par composantes



ÉCHANTILLONNAGE ET PONDÉRATION

Le tirage de l'échantillon s'appuyait sur le cadre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la réalisation de sondages auprès des personnes et des ménages (SRPH). Ce cadre est construit à partir des données des registres des habitants des communes et des cantons, qui sont mises à jour chaque trimestre. Un échantillon aléatoire stratifié reposant sur les caractéristiques «région linguistique», «genre» et «tranche d'âge» a été choisi sur cette base pour l'édition 2025 de l'enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers.

Les données apurées ont été pondérées sur la base des caractéristiques structurelles de la population (personnes résidentes âgées de 15 ans ou plus) afin d'obtenir des résultats représentatifs. Concrètement, tous les entretiens et journaux des paiements ont été pondérés en fonction de la région linguistique, de l'âge et du genre, selon leurs parts effectives dans l'ensemble de la population. Toutes les indications présentées dans ce rapport sur le nombre de personnes, de paiements ou le montant total de ceux-ci sont des sommes pondérées.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE

	Description
Méthode	Entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (*computer assisted telephone interview*) ou entretiens en ligne assistés par ordinateur (*computer assisted web interview*)
Journal des paiements	Journal sur papier ou en ligne (navigateur ou application)
Population	Population résidente âgée d'au moins 15 ans et assimilée linguistiquement
Échantillonnage	Échantillon aléatoire stratifié au niveau des personnes, à partir du cadre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Période	Début août à mi-novembre 2025
Échantillon brut	8 793 personnes contactées par courrier
Échantillon net	2 570 entretiens et 2 110 journaux des paiements
Échantillon net corrigé	2 071 entretiens et journaux des paiements avec saisie de 24 621 paiements complets
Dédommagement	Petit cadeau BNS et bonification de 50 francs

Annexe 2: Glossaire

Terme	Définition
Application de paiement et portefeuille numérique (*wallet*)	Forme de paiement mobile qui permet de régler des biens et services (sur place ou à distance), ou de transférer de l'argent au destinataire de son choix. Les transactions correspondantes impliquent en général soit un virement (en cas de connexion à un compte), soit un paiement par carte (en cas d'association avec une carte de débit ou de crédit), soit un transfert de monnaie électronique (en cas d'utilisation d'une application dans laquelle une somme d'argent a été chargée ou d'une carte prépayée). Les applications de paiement associées à un moyen de paiement tel qu'une carte sont aussi nommées portefeuilles numériques. Le paiement sur place requiert la lecture d'un code QR par le biais de la fonction sans contact et, en cas de règlement à un particulier, la saisie du numéro de téléphone. En Suisse, Twint est la principale application de paiement utilisée. Les autres applications de paiement usuelles, telles qu'Apple Pay, sont généralement des portefeuilles numériques.
Banque en ligne	Fonction permettant de réaliser des opérations bancaires sur Internet, indépendamment du lieu et des horaires d'ouverture des établissements. Cette fonction peut être mise en œuvre sur un site Internet (e-banking) ou sur une application spécifique (banque mobile ou m-banking).
Carte de crédit	Carte de paiement permettant à sa ou son titulaire de bénéficier d'un crédit jusqu'à un plafond défini pour effectuer des paiements ou des retraits de numéraire. Si la dette correspondante est remboursée dans le délai défini (en général un mois), aucun intérêt n'est appliqué. Au-delà de ce délai, le remboursement se fait à tempérament moyennant le versement d'intérêts.
Carte de débit	Carte de paiement associée à un compte bancaire ou postal et permettant à son titulaire d'effectuer des paiements et de retirer des espèces (par exemple Debit Mastercard).
Cryptomonnaie	Représentation numérique d'une valeur qui peut être négociée sur Internet. Les cryptomonnaies peuvent assumer certaines fonctions de la monnaie, mais ne sont que rarement acceptées comme moyen de paiement. La cryptomonnaie est émise et contrôlée par un établissement non réglementé ou par un réseau de calculateurs. Le Bitcoin est un exemple de cryptomonnaie. Les jetons indexés sont une forme particulière de cryptomonnaie.
Fonction sans contact	Fonction permettant la transmission des informations de paiement depuis un moyen de paiement scriptural (par exemple smartphone ou carte de paiement) vers un terminal au point de vente sans contact physique entre le moyen de paiement et le terminal. La transmission peut être effectuée à l'aide de la technologie NFC (near-field communication) par exemple.
Jeton indexé (*stablecoin*)	Cryptomonnaie caractérisée par un mécanisme visant à stabiliser sa valeur en la liant à une monnaie officielle (ou à un autre actif spécifique).
Moyen de paiement	Instrument permettant de s'acquitter d'un montant. Exemples: numéraire, carte de paiement (carte de débit ou de crédit, carte prépayée et autres cartes de paiement), virement (par banque en ligne), recouvrement direct et monnaie électronique. En font également partie dans le présent rapport les applications de paiement. Les termes «moyen de paiement» et «instrument de paiement» sont des synonymes dans le présent rapport.
Objet du paiement	Finalité ou nature d'un bien ou d'un service (transports publics, boissons ou repas consommés à l'extérieur, etc.) susceptible d'être réglé dans diverses situations de paiement.
Paiement à distance	Paiement pour des achats effectués dans des boutiques en ligne ou dans une application de détail; paiement de factures (voir situation de paiement). En font également partie certains paiements en espèces (par exemple les paiements aux livreurs à domicile de repas commandés sur une application, ainsi que les paiements de factures en numéraire).
	Stablecoins sind Kryptowährungen, deren Wert gegenüber staatlichen Währungen (oder anderen spezifischen Vermögenswerten) durch einen Sicherungsmechanismus stabil gehalten werden soll.
Paiements instantanés	Les paiements instantanés permettent aux particuliers et aux entreprises d'effectuer des opérations de compte à compte en quelques secondes, et ce, sept jours sur sept et 24 heures sur 24 (y compris les jours fériés). Contrairement aux paiements habituels, par exemple par carte ou avec des applications de paiement, ils sont exécutés avec effet immédiat et mènent à un transfert définitif. En Suisse, les paiements instantanés existent depuis 2024.
Paiement sur place	Paiements pour des achats effectués dans les commerces, à un guichet ou à un distributeur automatique (voir situation de paiement).
Prestataire de services de paiement	Entreprise qui prend en charge le traitement des paiements effectués à l'aide d'un moyen de paiement spécifique. Au nombre des prestataires de paiement figurent les établissements suisses tels que Twint ou PostFinance (carte de débit) et les établissements financiers proposant des systèmes de virement (banque en ligne par exemple). Des opérateurs internationaux comme Visa ou Mastercard proposent par ailleurs des cartes de paiement en Suisse. Ces moyens de paiement peuvent en général être intégrés dans des portefeuilles numériques comme Apple Pay.
Situation de paiement	Circonstances dans lesquelles un bien ou un service est payé. Il peut s'agir d'une situation d'achat classique dans un commerce (avec ou sans intervention du personnel), à un guichet ou à un distributeur (de titres de transport, de boissons, etc.); d'un paiement à un particulier, dans une boutique en ligne ou une application de détail; ou encore du paiement d'une facture envoyée par la Poste, par courriel ou par eBill.
Virement	Transfert direct de valeur d'un compte bancaire à un autre. Les virements peuvent être déclenchés à l'aide de divers moyens de paiement (applications de banque électronique ou de banque mobile, eBill, etc.) et dans différentes situations de paiement (règlement de factures par recouvrement direct, sur papier à un guichet bancaire, par ordre de paiement, etc.).